DLP 24-3-86038098

®

Avertissements agricoles

Publication périodique

ISSN 0757 4029

EDITION "GRANDES CULTURES"

BULLETIN TECHNIQUE N° 3 — 13 MARS 1986

COLZA : - Aucune intervention.
- Fiche couleur "Maladies du Colza" en page 3.

CEREALES : - Premiers cas de Mosaïque jaune des orges et escourgeons détectés en Champagne Berrichonne.
- Note commune nationale "Lutte contre le Piétin-verse des céréales"en page 2.

- COLZA -

CHARANCON DE LA TIGE :

● Aucun piégeage ne nous a encore été signalé, mais les cultures en redémarrage de végétation deviennent sensibles à ce ravageur.

● La période de réchauffement actuelle pourrait leur être favorable.

→ SURVEILLEZ VOS CUVETTES ET N'HESITEZ PAS A NOUS SIGNALER VOS CAPTURES (pour la reconnaissance de l'insecte, voir bulletin précédent).

MALADIES DU FEUILLAGE :

Une fiche couleur, montrant les symptômes caractéristiques des différentes maladies du colza au printemps, complète l'information sur ces maladies qui vous a été diffusée dans le précédent bulletin (Documents à conserver).

● En raison de l'automne sec, aucun symptôme de Cylindrosporiose n'était visible en Décembre. Depuis, l'hiver froid a nettement réduit la surface foliaire verte, rendant difficile toute observation. Les coeurs des plantes sont sains.

● A ce jour, aucun symptôme de Cylindrosporiose n'est visible.

→ Ne pas envisager de protection contre cette maladie dans l'immédiat. Attendre nos avis ultérieurs.

- CEREALES -

MOSAIQUE JAUNE DE L'ORGE :

Elle se traduit par des bandes ou des foyers jaunes avec dépression de la végétation. L'examen par transparence des jeunes feuilles révèle la présence des tirets décolorés de quelques millimètres de long dans l'axe des feuilles.

● Les premiers cas de cette virose ont été observés en Champagne Berrichonne : Chavannes (18), Villedieu (36).

→ Aucune lutte en végétation n'est possible.
→ Sur les parcelles atteintes, utilisez les variétés résistantes (Diana, Neger, Sonate) ou ne plus faire intervenir d'orge dans la rotation.

Abonnement annuel : 125 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. 38 86.36.24



ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

P 37

LA LUTTE CONTRE LE PIETIN-VERSE
DES CEREALES EN 1986

Note établie par le S.P.V, l'I.T.C.F. et l'I.N.R.A.

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LE PIETIN-VERSE ?

Les risques de dégâts dûs à Pseudocercosporella herpotrichoïdes, agent du piétin-verse, sont élevés si :

- le semis est précoce, la culture est dense, la fin de l'automne et le début de l'hiver sont humides et doux, la variété est sensible à ce parasite,
- 20 % des talles sont atteintes de piétin-verse en début montaison.

Les dégâts les plus importants sont le plus souvent reliés à un développement précoce du piétin-verse (visibles sur céréales dès le début montaison). Par contre, les attaques tardives dites de "printemps" (visibles seulement fin montaison, début épiaison) ont, le plus souvent une incidence limitée sur les rendements.

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LA RESISTANCE AUX BENZIMIDAZOLES ET THIOPHANATES ?

Il est naturellement impossible de connaître la situation de chaque parcelle vis-à-vis de la résistance aux benzimidazoles et thiophanates. Cependant, les parcelles à risque sont celles :

- où des pertes d'efficacité visuelle des benzimidazoles et thiophanates ont été observées les années passées ;
- où les cultures de blé ou d'orge d'hiver reviennent fréquemment et si elles se situent dans un environnement ayant fréquemment reçu des benzimidazoles et thiophanates au cours des campagnes passées. Ce type de parcelles se situe principalement dans la moitié Nord de la France. La région Centre est très concernée par ce problème. En 1985, des souches résistantes ont aussi été détectées en Bretagne, dans l'Est (Bas-Rhin), en Auvergne et dans le Poitou.

COMMENT TRAITER EN 1986 ?

En toutes situations, l'intervention doit se faire dès qu'une talle sur cinq est atteinte au niveau des gaines, juste avant le passage du champignon sur la tige et au plus tard lorsque la culture atteint le stade "deuxième noeud".

Dans les parcelles présentant un risque de résistance aux benzimidazoles et thiophanates, la lutte contre le piétin-verse doit être menée avec les spécialités à base de prochloraz ou de flusilazole autorisées à la vente à ce jour :

- SPORTAK 45 à 1,66 l/ha
- SPORTAK PF à 1,5 l/ha
- SPORTAK MZ à 1,33 + 4,7 l/ha
- PUNCH C à 1,2 l/ha.

Le NUSTAR 40 EC a également reçu une autorisation à la dose de 0,75 l/ha.

Pour les parcelles non concernées par la résistance, les benzimidazoles et thiophanates, seuls ou associés à n'importe quelle matière active, sont utilisables.